

Travailleurs français, immigrés : une seule classe ouvrière

## **Régularisation de tous les travailleurs sans-papiers et de leurs familles ! Fermeture des centres de rétention !**

### **Un mort de plus au tableau de chasse de Sarkozy, Hortefeux et Alliot-Marie**

Le 18 juin, le Parlement européen ratifie la directive issue des discussions entre les 27 gouvernements bourgeois de l'Union européenne ; elle permet d'emprisonner des immigrés clandestins dans des « centres de rétention » jusqu'à 18 mois. En France, il y avait 27 prisons de ce type (CRA), où la matraque et le pistolet électrique (taser) sont utilisés loin de tout témoin et de la presse.

Le 19 juin, le ministre de l'intégration nationale et de l'immigration Hortefeux donne une conférence de presse ; il se vante d'avoir expulsé 14 660 immigrés durant les 5 premiers mois de 2008, soit 80 % de plus que pour la même période l'an dernier.

Le 21 juin, un travailleur tunisien, dont le gouvernement Sarkozy — Hortefeux — Alliot-Marie ne donne même pas le nom, meurt d'une crise cardiaque dans le centre de rétention de Vincennes, à la suite d'absences de soins.

Le 22 juin, des détenus du centre de Vincennes incendient leur prison. Le porte-parole de l'UMP, Lefebvre, qui a participé à l'élaboration de la dernière loi restreignant le rapprochement familial et l'accueil des réfugiés, met en cause le Réseau éducation sans frontière et les collectifs qui manifestaient devant le centre de Vincennes. En renfort, des responsables de matons FO accusent aussi les travailleurs qui affirment leur solidarité avec ceux d'entre eux qui sont traités comme des délinquants parce qu'ils sont nés ailleurs.

### **La défense des travailleurs « sans papiers » est l'affaire de tous les travailleurs**

Il y a entre 200 000 et 400 000 travailleurs plongés dans l'illégalité par les lois de Sarkozy, Lefebvre et Hortefeux. La plupart d'entre eux travaillent comme salariés, certains versent depuis des années des cotisations sociales et des impôts directs. Mais ils sont contraints d'accepter des conditions de travail et des salaires de misère, vivant dans la crainte des rafles, de l'enfermement en centre de rétention et de l'expulsion. Toute « politique de l'immigration » avantage les riches et patrons qui y recourent comme domestiques, ouvriers, employés, mais aussi la classe bourgeoise tout entière, car elle divise le prolétariat entre travailleurs nationaux et travailleurs étrangers, entre étrangers légaux et étrangers illégaux, entre sans papiers employés régulièrement et sans papiers à emplois épisodiques.

Certains militants des organisations ouvrières le sentent bien et déploient une énergie considérable pour ne pas laisser les travailleurs « sans papiers » isolés du reste de la classe ouvrière face à la répression policière et réduits à dépendre des organisations chrétiennes qui en font une question de charité et non de lutte de classe. Ils restent minoritaires.

Le PS et le PCF se contentent de réclamer plus d'humanité dans les arrestations, les détentions et les expulsions. Quant à la direction de la CGT, tout en appelant un nombre limité de travailleurs africains à la grève et uniquement en Région parisienne, elle a œuvré en concertation avec le patronat de la restauration et le gouvernement, avec l'approbation de LO, de la LCR, de la CNT, du PCF et du PS. Thibault, qui a trahi les cheminots et la secrétaire confédérale CGT Francine Blanche, acceptent de se situer dans le cadre des « besoins de l'économie nationale », acceptent d'appliquer la loi Sarkozy- Lefebvre-Hortefeux. Ils limitent la grève en repoussant les sans papiers qui s'adressaient à leur syndicat et ils négocient « cas par cas », donc remettent le sort des travailleurs, sélectionnés par leurs soins, aux préfets nommés par Sarkozy et Alliot-Marie. Cela a contraint plus de 800 sans-papiers à occuper la Bourse du travail à Paris (III<sup>e</sup> arrondissement), à l'appel de la Coordination 75. Le 20 juin, la direction de la CGT a décidé de ne pas élargir les grèves.

Par conséquent, il n'y a pas de mobilisation de tous les travailleurs « sans papiers » du pays, et encore moins de tentative de mobiliser tous les travailleurs, français et immigrés, du bâtiment, de la restauration, du nettoyage... pour arracher le droit de vivre avec sa famille là où on travaille. Par conséquent, des milliers de travailleurs sont écartés et découragés. Sur 1 500 dossiers déposés dans cinq préfectures d'Île-de-France, les préfets ont accordé à ce jour moins de 500 « récépissés de régularisation », qui ne sont pas de véritables autorisations de séjour et encore moins le droit de vivre en couple et en famille. Certaines de ces autorisations provisoires de séjour ont déjà donné lieu... à des obligations de quitter le territoire.

### **L'unité des rangs ouvriers exige la rupture avec le patronat et son gouvernement !**

Les travailleurs avec et sans papiers doivent exiger des organisations ouvrières, partis et syndicats, qu'elles combattent pour obtenir la régularisation des « sans papiers », l'arrêt des rafles et des expulsions, la fermeture des centres de rétention, l'abrogation des lois et directives xénophobes et anti-ouvrières de la 5<sup>e</sup> République et de l'Union européenne, les mêmes droits pour tous les travailleurs, le droit de se réfugier en France et dans l'Union européenne pour tous les persécutés par les régimes dictatoriaux et l'État sioniste, le droit de se rendre en France et dans l'Union européenne pour tous les travailleurs et tous les étudiants du monde qui le désirent.

10 juillet 2008

Groupe Bolchevik

[www.revolution-socialiste.info](http://www.revolution-socialiste.info)